

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **14 décembre 2020 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, madame Louise Bergeron, trésorière, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

20-12-366

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec la modification suivante :

5.2 – Entente intermunicipale de services de sécurité incendie – ~~Saint-Louis-de-Blandford~~
Régie intermunicipale Incentraide

ADOPTÉE

20-12-367

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020.

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus - Les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal ont été déposées entre les mains du greffier, dans les délais prescrits, selon le rapport de celui-ci.

20-12-368

Horaire des séances du conseil pour l'année 2021

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que soit adopté le calendrier des séances ordinaires 2021 du conseil municipal; qui auront lieu en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville :

Janvier : Lundi le 11 à 19h30;	Août :	Lundi le 09 à 19h30;
Février : Lundi le 08 à 19h30;	Septembre :	Lundi le 13 à 19h30;
Mars : Lundi le 08 à 19h30;	Octobre :	Lundi le 04 à 19h30;
Avril : Lundi le 12 à 19h30;	Novembre :	Lundi le 15 à 19h30;
Mai : Lundi le 10 à 19h30;	Décembre :	Lundi le 13 à 19h30;
Juin : Lundi le 14 à 19h30;	Décembre (budget) :	Lundi le 20 à 19h30;
Juillet : Lundi le 12 à 19h30;	Décembre :	Lundi le 20 à 20h00;

ADOPTÉE

20-12-369

Adhésion- Fédération Canadienne des Municipalités pour l'année 2021

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adhérer à la Fédération Canadienne des municipalités pour l'année 2021 au coût de 1 958,48 \$, non taxable.

ADOPTÉE

Dépôt d'un procès-verbal de correction – numérotation séance extraordinaire du 16 novembre 2020 - Conformément aux dispositions de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier adjoint dépose un procès-verbal de correction concernant la numérotation des résolutions de la séance extraordinaire du 16 novembre 2020.

20-12-370

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 2020-11-10 au 2020-12-13 413 473,54 \$
- nos M2190 à M2209 & A49623 à A49668

Dépôt salaires :

- périodes 2020-46 à 2020-49

ADOPTÉE

20-12-371

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 2020-12-14 709 904,25 \$
- nos A49669 à A49823

ADOPTÉE

20-12-372

Deuxième programmation TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs

ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux no 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions des coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers – Société d'horticulture de Princeville au 31 octobre 2020 – dépôt

Dépôt d'états financiers – Soccer mineur au 30 septembre 2020 – dépôt

Dépôt d'états financiers – Softball mineur au 31 octobre 2020 - dépôt

Dépôt d'états financiers – Hockey mineur au 31 mars 2020 - dépôt

Tarification – Accès commercial du Portail des données immobilières - remise

20-12-373

Avis de motion – Projet de règlement modifiant le règlement no 2018-234 concernant la tarification des services des loisirs et de diverses locations

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Robert Tremblay à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un *Règlement modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services des loisirs et de diverses locations*.

ADOPTÉE

Dépôt et présentation du projet de Règlement modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations

Le greffier constate que le conseiller Jean-Robert Tremblay dépose le projet de *Règlement modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification des services de loisirs et diverses locations*, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

20-12-374

Embauche – Pompier à temps partiel

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville ratifie l'embauche de monsieur Hansel Beaulieu, en date du 7 décembre 2020, au poste de pompier à temps partiel, au sein du service de sécurité incendie de la Ville de Princeville.

QUE les conditions d'embauche du nouveau pompier soient établies selon les termes et conditions en vigueur;

ADOPTÉE

20-12-375

Augmentation du salaire de la directrice de la bibliothèque

Il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et unanimement résolu que le salaire de la directrice de la bibliothèque soit fixé à 15,86 \$ de l'heure à partir du premier janvier 2021.

ADOPTÉE

20-12-376

Augmentation du salaire des brigadières

Sur la proposition de la conseillère Martin Lampron, il est unanimement résolu que le salaire des brigadières soit fixé à 15,56 \$ de l'heure à partir du premier janvier 2021.

ADOPTÉE

20-12-377

Entente intermunicipale de services de sécurité incendie - Chesterville

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente d'entraide intermunicipale établissant une fourniture mutuelle de services pour la protection incendie avec la ville de Chesterville se terminant le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

20-12-378

Entente intermunicipale de services de sécurité incendie – Régie Intermunicipale Incentraide

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente d'entraide intermunicipale établissant une fourniture mutuelle de services pour la protection incendie avec la Régie Intermunicipale Incentraide se terminant le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

20-12-379

Entente intermunicipale de services de sécurité incendie -Warwick

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente d'entraide intermunicipale établissant une fourniture mutuelle de services pour la protection incendie avec la ville de Warwick se terminant le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

20-12-380

Service de récupération de chiens et chats

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat de récupération des chiens et chats pour l'année 2021 à Jocelyne et Christian Houle au coût de 60 \$ par mois, pour un total de 720 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

** le numéro 381 a été omis pour des raisons administratives**

20-12-382

Rectification – Achat et installation de luminaires au développement du Golf La-Fontaine

ATTENDU la résolution 20-09-258;

ATTENDU que 9 luminaires et non 8 ont été achetés;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier la dépense de fourniture par Électricité Denis Pellerin Inc. de biens et services au total de 7 457,99 \$, plus les taxes applicables, représentant un coût additionnel de 1 957,99 \$.

ADOPTÉE

20-12-383

Club VTT – Modification d'une autorisation de passage

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement d'autoriser le passage des VTT sur le Parc Linéaire des Bois-Francis de son extrémité nord-est en direction du centre-ville de Princeville jusqu'au Complexe Hôtelier Du Pré en passant par le terrain municipal entre le Parc linéaire et le Complexe Hôtelier Du pré.

ADOPTÉE

20-12-384

Achat d'abat-poussière pour la saison estivale 2021

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat de fourniture d'abat-poussière pour la saison estivale aux Entreprises Bourget aux tarif suivants :

Objet	Prix unitaire	Quantité (approx)
Chlorure de calcium 35% (AP-35)	0,3349\$ / litre	54 000 litres

LE TOUT, pour un total approximatif 18 084,60 \$, plus les taxes applicables.

QUE les crédits budgétaires nécessaires soient pourvus pour cette dépense au budget de l'année 2021.

ADOPTÉE

20-12-385

Ratification – Inspection télévisée des conduites

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier le contrat d'inspection télévisée des conduites sur une distance de 703.6 mètres octroyé par monsieur Dave Leclerc à la compagnie Veolia en date du 2 décembre 2020 au montant de 2 708,86\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE

20-12-386

Présentation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le projet de consolidation du seuil sur la rivière Bulstrode

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à présenter une demande d'autorisation pour la consolidation d'une structure de retenue, barrage X2059128 au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) conjointement avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);

ET D'AUTORISER le paiement des frais d'analyse de dossier au MFFP et au MELCC, selon la tarification en vigueur par Arrêté ministériel, les chèques devant être libellés au ministre des Finances.

ADOPTÉE

20-12-387

Aide financière spéciale aux organismes de soutien à la communauté

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser une aide financière spéciale de 1 500 \$ à l'Organisme de récupération alimentaire et de services St-Eusèbe et de 1 500 \$ à Partage St-Eusèbe.

ADOPTÉE

20-12-388

Nominations au comité consultatif d'urbanisme

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de renouveler pour une durée de deux ans le mandat au comité consultatif d'urbanisme à titre de représentant citoyen messieurs Réjean Rodrigue et Jean-Michel Carignan.

ADOPTÉE

20-12-389

Demande de dérogation mineure – 108 avenue Du Pont (madame Sonia Bédard)

ATTENDU QUE la demanderesse désire ajouter une 2^e chambre au bâtiment, car c'est un besoin rendu indispensable ;

ATTENDU QUE la transformation de l'abri d'auto en agrandissement de bâtiment principal est pratiquement la seule option ;

ATTENDU QUE la chaussée du chemin est située à environ 8,5 mètres du bâtiment ;

ATTENDU QU'UN autre emplacement pourrait être utilisé sur ce terrain pour un stationnement ;

ATTENDU la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'accepter pour la propriété située au 108 Ave Du Pont la demande de dérogation mineure présentée par Madame Sonia Bédard afin de permettre la transformation de l'abri d'auto en agrandissement de bâtiment principal pour permettre l'aménagement d'une 2^e chambre à coucher avec une marge avant de 0,78 mètre au

lieu de 5 mètres ce qui représente une dérogation de 4,22 mètres pour la marge avant par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

20-12-390

Adoption du règlement 2020-381 modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2003)

ATTENDU l'avis de motion donné le 9 novembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2003) le 9 novembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée le 9 novembre 2020 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le Règlement no 2020-381 modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2003).

ADOPTÉE

20-12-391

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2004)

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un Règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2004).

Ce projet consiste notamment à :

- Modification de l'appellation dominante de la zone 340-Ha par 340-Hb ;
- Modification de la grille des spécifications 148-Ad ;
- Modification de la grille des spécifications 018-F ;
- Modification de la grille des spécifications 340Ha.

ADOPTÉE

Dépôt et adoption du projet de Règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2004)

Le greffier constate que le conseiller Danis Beauvillier dépose le projet de Règlement modifiant le règlement de zonage 2017-316 (PRU2-2004), constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

20-12-392

Programme de développement économique – Demande de Véralex

ATTENDU le rapport daté du 14 décembre 2020 déposé par le directeur général;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que, conformément à la politique d'aide au développement économique de la Ville de Princeville, une aide financière de 25 000 \$ soit octroyée à Prelco inc. faisant affaire à Princeville sous le nom de Véralex inc.

ADOPTÉE

20-12-393

Réduction de l'enveloppe budgétaire 2020 pour l'aide au développement économique

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de réduire l'enveloppe budgétaire 2020 pour l'aide au développement économique de 408,38 \$.

ADOPTÉE

20-12-394

Lettre d'intention – Développement du Centre de la petite enfance La Petite Bande

ATTENDU le projet de développement de nouvelles places en garderie par la construction, notamment, d'une installation de 80 places dans un nouveau bâtiment;

ATTENDU QUE ce conseil considère que ce projet constitue un apport primordial par son offre de services de garde de qualité pour la rétention des familles sur le territoire de la Ville de Princeville, en plus de contribuer au développement économique local et de fournir une dizaine d'emplois additionnels;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil de ville de Princeville :

APPUIE le Centre de la petite enfance La Petite Bande dans son projet de développement et de relocalisation sur le territoire de la Ville de Princeville;

CONFIRME son intention de réserver et rendre au Centre de la petite enfance La Petite Bande disponible un terrain d'une superficie approximative de 3 000 m² au coût approximatif de 90 000 \$.

ADOPTÉE

20-12-395

Subvention heures de glace – Hockey Mineur

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'offrir une subvention d'heures de glace au hockey mineur pour la saison 2020-2021 structurée de la manière suivante :

- Facturation au taux fixé par le règlement des 41 premières heures du mois;
- Subvention pour les heures restantes du mois pour un total annuel n'excédant pas 229 heures subventionnées.

ADOPTÉE

20-12-396

Subvention heures de glace – Club de Patinage Artistique

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'offrir une subvention d'heures de glace au Club de Patinage Artistique pour la saison 2020-2021 structurée de la manière suivante :

- Facturation au taux fixé par le règlement des 22 premières heures du mois;
- Subvention pour les heures restantes du mois pour un total annuel n'excédant pas 348 heures subventionnées.

ADOPTÉE

20-12-397

Mesures sanitaires en zone rouge – Heures de glace mises à la disposition de la population

ATTENDU QUE la ville est tombée en zone rouge depuis le 19 octobre 2020 – covid19;

ATTENDU QUE les mesures sanitaires associées à cette zone rouge empêchent la pratique organisée d'activités de sport et de loisir;

ATTENDU QUE ce conseil considère que la population de Princeville doit bénéficier des installations publiques pour s'assurer d'un équilibre mental et physique;

ATTENDU QU'UNE partie de l'aide financière accordée par le Gouvernement du Québec à l'intention des municipalités du Québec dans le contexte de la pandémie de la covid-19 afin d'en atténuer les effets soit attribuée à la présente décision;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que, pendant que durent les restrictions sanitaires liées à la zone rouge de la pandémie covid19, les heures de glace mises à la disposition de la population pour le patin-poussette, le patinage libre, le hockey libre sur réservation et le bâton-rondelle, soient et demeurent gratuites;

QUE ces gratuités ne sont pas considérées comme un changement dans l'usage commercial du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.

ADOPTÉE

20-12-398

Aide financière – Soccer mineur pour la saison 2020

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que soit versé au soccer mineur une aide financière de 2 500 \$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE

20-12-399

Aide financière - Softball mineur pour la saison 2020

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit versé au softball mineur une aide financière de 2 500 \$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE

20-12-400

Aide financière – Fondation MIRA

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu qu'une aide financière de 150 \$ soit versée à la Fondation MIRA.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, et compte tenu des adaptations nécessaires aux restrictions sanitaires en vigueur, le greffier constate qu'aucune question écrite n'a été déposée au greffe ou reçue via courriel.

20-12-400.1

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 00.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire